

Délibération
N° 151-2024

Conseil d'Administration au collège de Saint Chef - Mise à jour des représentations de la communauté de communes

Nombre de conseillers

en exercice: 73

Présents: 55

Pouvoirs: 12

Votants pour : 67

Votants contre: 0

Abstentions: 0

REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT ISERE L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-quatre octobre, le conseil communautaire dûment convoqué, s'est réuni sur la commune de Saint-Chef, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Brenier,

Date de la convocation: 18 octobre 2024

Présents :

Nora Chebbi, Denis Thollon, Frédéric Gonzalez, Anne-Isabelle Erbs, Sylvain Granger, Laurent Guillet, Jean-Yves Cado, Aurélien Blanc, Frédéric Géhin, Thierry Bekhit, Stéphane Lefèvre, Corinne Georges, Pierre-Yves Bois, Jérôme Grausi, Azucena Hernandez, Nicole Genin, Olivier Bonnard, Daniel Barret, Luc Nguyen, Alexandre Bolleau, Rémi Chatelat, Yvon Roller, Annick Merle, Stéphane Bouchex-Bellomie, Philippe Psaïla, Lucette Brissaud, Annie Pourtier, Martine Bert, Myriam Boiteux, Éric Morel, Bernard Castilla, Jean-Yves Roux, Luc Fabrizio, Benoît Jas, Youri Garcia, Léon-Paul Morgue, Simone Salas, Francis Spitzner, Jean-Yves Brenier, Alexandra Contamin, Bernard Attavay, Maurice Belantan, Christiane Drevet, Dominique Desamy, Christian Giroud, Camille Regnier, David Emeraud, Sylvie Bogas, Bernard Jarlaud, Estelle Keller, Marie-Lise Perrin, Frédéric Vial, Joseph Quilès, Jacques Bracco, Christophe Candy.

Pouvoirs:

Maria Sandrin donne pouvoir à Annie Pourtier
Richard Arnaud donne pouvoir à Jean-Yves Cado
Isabelle Flores donne pouvoir à Pierre-Yves Bois
Stéphanie Tavernese-Roche donne pouvoir à Nora Chebbi
Éric Teruel donne pouvoir à Aurélien Blanc
Nathalie Péju donne pouvoir à Annick Merle
Christelle Chièze donne pouvoir à Jean-Yves Brenier
Frédérique Luzet donne pouvoir à Alexandre Bolleau
Gilbert Pommet donne pouvoir à Lucette Brissaud
Philippe Reynaud donne pouvoir à Jérôme Grausi
Jean-Louis Sbaffe donne pouvoir à Frédéric Géhin
Joëlle Varcelice donne pouvoir à Léon-Paul Morgue

Excusés:

Tristan Pain, Nicole Sitruk, Alexandre Drogoz, Nathan Gomes, Cécile Dugourd, Francis Surnon.

Vu le décret 2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition des conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement modifie les règles de représentation des collectivités locales au sein des établissements.

Vu la délibération 128-2020 du 17 septembre 2020 désignant un délégué titulaire et d'un délégué suppléant ;

REÇU EN PREFECTURE le 18/11/2024

Application agréée E-legalite.com 99_DE-038-200068542-20241024-DEL151_2024

Vu la démission du conseil d'administration de madame Anne-Isabelle ERBS, en date du 21 août 2024 ;

Vu l'avis du bureau communautaire en date du 07 octobre 2024 ;

Vu le rapport annexé à la présente délibération ;

Considérant le siège de titulaire vacant ;

Après demande du président, le conseil communautaire accepte, à l'unanimité, de procéder à cette élection à main levée ;

après délibération le conseil communautaire

ÉLIT la liste des représentants suivante :

TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Laurent GUILLET (Saint Hilaire de Brens)	Stéphanie TAVERNESE-ROCHE (La Balme les Grottes)

AUTORISE monsieur le président, ou son représentant, à signer tous les documents relatifs à ces élections.

Ainsi fait et délibéré,

Le secrétaire, Frédéric Géhin

Le président, Jean-Yves Brenier